

Délibération 2021-77-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Sites d'implantation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 219-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Manuel Varago, Responsable Administratif de la Direction Générale, qui présente aux membres les différents sites du domaine public universitaire à savoir :

- Site du Mont Houy (communes d'Aulnoy lez Valenciennes, de Famars et de Trith-Saint-Léger) ;
- Site d'Arenberg (commune de Wallers-Arenberg) ;
- Site des Tertiales et Ronzier (commune de Valenciennes) ;
- Site de Cambrai ;
- Site de Maubeuge.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les différents sites d'implantation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

